
OR/ab

Compte-rendu du Conseil d'école du 6 mars 2018
Ecole de Wix Lycée Charles de Gaulle
(sous réserve d'approbation lors du prochain conseil d'établissement)

Membres présents :

Directrice de l'école Wix :

Mme Zurbach

Proviseur du lycée Charles de Gaulle :

M. Rauch

Coordonnateur des enseignants anglais du Lycée Charles de Gaulle :

Mme Mariviglia Cerian

Invités :

Mme Woolcock, assistante de direction

Mme Osuntoken, coordinatrice filière bilingue Belleville Wix Academy

Mme Béatrice Fieschi, ASEM

Enseignants :

Mme Malossi enseignante en MS

Mme Mira, enseignante en GS

Mme Hiblot, enseignante en GS et CE1 bilingues

M. Caresmel, enseignant en CE1

Mlle Cohen, enseignante en CP

Mme Filloux, enseignante en CP bilingue et coordinatrice de la filière bilingue

Mme Paus Zaïdi, enseignante en CE2

M. Latrèche, enseignant en CE2 bilingue, CM2 bilingue, responsable de Wix Loisirs

Mme Chatelain, enseignante en CM1 bilingue

Mme Huteau, enseignante en CM2

M. Christian, enseignant en CM1

Mme Shirley, enseignante d'anglais, cycle 3

Mlle O' Herlily, enseignante d'anglais, cycle 2

Wix Loisirs :

Mme Delphine Long, présidente de Wix Loisirs

Représentants des parents élus APL :

Linda Righezza, coordonnatrice APL

Sophie Billiard

Virginie Godart

Samantha Kirk

Violaine Teisseire

Héloïse Rasolofo

Représentants des parents élus ACE :
Claire Marzo, coordonnatrice ACE
Giovanina Cutillo
Frédéric Mourgues

Ouverture de la séance (16h)

Madame Zurbach souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école.

Secrétariat de séance

Madame Marzo assure le secrétariat de séance. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Questions d'ordre statutaire :

Présentation du calendrier scolaire

Il est présenté en annexe. Monsieur Rauch précise qu'en l'absence de réponse de l'AEFE dans un délai de deux mois, il sera approuvé.

Madame Filloux propose un décalage moins important entre les deux calendriers (des sections françaises et bilingues) en transformant les 'inset days' des sections bilingues en jours fériés pour les sections françaises. Monsieur Rauch précise qu'il peut s'agir d'un arrangement interne entre les deux écoles de Wix. Un parent note l'exigence légale de 190 jours de classe pour les enfants de la section bilingue comme du côté anglais. La répartition peut ensuite varier.

Il faut noter une erreur dans le calendrier : deux jours de pré-rentrée et un jour de rentrée et non pas 1 jour de pré-rentrée et 2 jours de rentrée.

Bail

Monsieur Rauch annonce que la signature du bail de l'école de Wix est à Paris pour un passage pour accord de signature en comité interministériel qui devrait avoir lieu le 15 mars. Le bail devrait donc être signé par le proviseur avec délégation de signature, avant le 30 mars 2018. Le bail est de 15 ans ; avec une fin en 2033. Il a été procédé à un alignement des baux entre l'école de Wix et celle de Marie d'Orliac. Comme à l'ordinaire, il existe des clauses de retrait de l'académie comme du lycée avec des préavis longs. Une renégociation sera prévue un ou deux ans avant 2033.

2. Questions d'ordre pédagogique :

Présentation de la nouvelle professeur d'anglais

Aisling O' Herlily est la remplaçante de Marie Teffot, professeur d'anglais.

Projets en cours

MSA Madame Malossi . Cirque . Hat parade le 28 mars avec l'école anglaise . Avec MSB zoo de battersea le 2 juillet	MSB Monsieur Bénard . Cirque . Hat parade le 28 mars avec l'école anglaise . Avec MSA zoo de battersea le 2 juillet
GSA Madame Mira . Sensational butterflies . Représentation par demi-groupe avec GSB Madame Mira fait du sport pendant que Madame Hiblot fait de l'art avec les enfants . Projet cirque fin juin	GSB Madame Hiblot . Cirque par demi-groupe . Représentation par demi-groupe avec GSA Madame Mira fait du sport pendant que Madame Hiblot fait de l'art avec les enfants . Projet cirque fin juin . Spectacle de danse avec la MS . Oasis garden atelier sur les insectes

	<ul style="list-style-type: none"> . Projet jardinage qui deviendra un projet d'école avec CM1 et CM2
<p>CPA Madame Cohen</p> <ul style="list-style-type: none"> . Exposition pour les 100 jours d'école . Hat parade . Concours Koala . Concours des incorruptibles . Sortie du 26 mars au V&A . 24 avril workshop wallace collection . 15 mai national gallery . Partage des classes CPA/B sciences/éducation morale et civique 	<p>Classe CPB Madame Filloux</p> <ul style="list-style-type: none"> . Hat parade . Concours Koala . Concours des incorruptibles : vote pour livre qu'il préfèrent . 100eme jour d'école : représentations et vote pour les meilleures productions Partage des classes CPA/B sciences/éducation morale et civique
<p>CE1A Monsieur Caresmel</p> <ul style="list-style-type: none"> . Concours des incorruptibles . concours Koala . Piscine le jeudi 	<p>CE1B Madame Hiblot</p> <ul style="list-style-type: none"> . 19 mars : concours Koala . Concours des incorruptibles : vote pour livre que les enfants préfèrent . Musée exploration du monde et temps qui passe
<p>CE2A Madame Paus Zaïdi</p> <p>Projet jardinage</p> <p>Concours Kangourou des maths</p>	<p>CE2B Monsieur Latrèche</p> <ul style="list-style-type: none"> . 15 mars concours de mathématiques . Mi-mai : représentation théâtrale . Expédition géographie et numérique . Les évaluations commencent : travail d'accompagnement
<p>CM1A Monsieur Christian</p> <ul style="list-style-type: none"> . Projet art et science : une émission de radio a été enregistrée par deux mamans journalistes sur le thème de « comment sauver la planète à l'école ». Elle est disponible sur le site de Wix : wix.fm . Un journaliste scientifique a été interviewé David Mapstone. Il a expliqué comment les journalistes travaillent. Cet événement sera bientôt en ligne. . Avec l'AEFE et le lycée de Madrid, concours : 6 minutes pour expliquer une notion scientifique. Le prix sera décerné au mois de mai. Le film a été envoyé dans la semaine suivant le conseil. . Des scientifiques de Imperial College viendront présenter leur travail de recherche. . Baromètre : coin plantation et compost en collaboration avec le cuisinier de Wix. . Sortie à la station d'épuration de Windsor, pour voir ce qu'il y a derrière le traitement des eaux. . Un spectacle est prévu avec les CM2 et les CM1 pour faire le lien entre art et 	<p>CM1B Madame Chatelain</p> <ul style="list-style-type: none"> . Théâtre depuis janvier. Pièce le 17 mai . Ecriture d'un conte et correspondance avec une autre classe. Chaque enfant aura un exemplaire de son conte . Sorties : planétarium en mai prochain . Kangourou des maths . Spectacle sur le thème des comédies musicales avec les CM2 B

<p>science à la fin mai. . Deux chansons seront chantées au Cadogan hall.</p>	
<p>CM2A Madame Huteau . Préparation de la 6eme avec une visite du lycée Charles de Gaulle . Classe verte . Chorale pour le centenaire de l'armistice à Cardogan hall le 24 mai Les enfants partent en classe de découverte du 10 au 15 juin</p>	<p>CM2B Monsieur Latrèche . Travail d'écriture du mois de septembre à travers les rédactions de toute l'année. Chaque enfant partira avec son livre et ceux des autres enfants. En français et en anglais. . Les enfants partiront en classe découverte du 10 au 15 juin . spectacle sur le thème des comédies musicales</p>

Les classes du CP au CE1 passeront les épreuves du Koala des maths et celles du Ce2 au CM2 celles du Kangourou des maths. Les résultats seront connus le 15 mai.

Madame Zurbach annonce qu'une semaine des arts sera banalisée du 18 au 22 juin pendant laquelle toute l'école travaillera les arts sous différentes formes. Cette semaine s'achèvera par une exposition le vendredi 22 juin à laquelle tous les parents seront invités. Le thème de cette semaine s'articulera autour des sciences.

La coordonnatrice d'anglais Mme Mariviglia, précise que les tests d'anglais de CM2 auront lieu du 30 avril au 4 mai. Il s'agit des tests qui permettent d'évaluer le niveau d'anglais des élèves en fin de scolarité primaire. Ils servent à permettre de les orienter dans le bon groupe de niveau en anglais en section multilingue et servent également à sélectionner les élèves qui demanderaient la section internationale. Ces tests comprennent des exercices de lecture compréhension, écriture, grammaire expression orale. Monsieur Rauch précise que le test d'anglais est pour tous les élèves qui entrent au lycée Charles de Gaulle.

Le Cambridge test a été proposé au lycée l'année dernière aux familles qui le souhaitaient. Il n'y a eu que 14 candidats. Face à ce manque d'intérêt, ce test ne sera plus proposé sur le temps de l'école. Il reste néanmoins toujours possible pour les familles qui le souhaitent de le passer pendant le week-end. Il faut alors poser une candidature directement, et amener l'enfant le jour du test. Une lettre d'information sera communiquée sous peu.

Dans 10 jours, Madame Zurbach recevra des instructions concernant les demandes de section internationale. Les familles devront se porter candidates pour leurs enfants. Les dossiers sont à rendre au plus tard le 18 avril.

Madame Zurbach annonce qu'il y a eu la visite d'une inspectrice à l'école le jour du Conseil d'école et mentionne la possibilité de faire passer le DELF aux enfants qui le souhaitent pour certifier leur niveau en français, ce qui peut être particulièrement intéressant pour les enfants qui passent en filière anglaise. Un stage sera proposé l'année prochaine aux enseignants qui souhaitent pouvoir évaluer les enfants dans ce cadre.

Répartition des classes pour les deux filières pour l'année prochaine :

Des changements sont prévus :

MSA Monsieur Bénard

MSB Madame Malossi

GSA Pas de changement

GSB Monsieur Caremel

CPA Pas de changement

CPB Pas de changement

CE1A Madame Hiblot

CE1B Monsieur Caresmel

CE2A Pas de changement

CE2B Madame Malossi

CM1 A pas de changement

CM1 B pas de changement
CM2A Monsieur Latrèche
CM2B Madame Huteau

Soutien scolaire

En matière de soutien scolaire, une enseignante FLE prend les enfants en charge le jeudi Il s'agit essentiellement d'enfants anglophones. Le mardi, Madame Chatelain propose également un soutien scolaire en français à destination des enfants anglophones.

La question est posée de savoir si un soutien peut être apporté aux enfants en anglais. Monsieur Rauch répond que c'est moins utile parce qu'il est facile de trouver des activités en anglais dans l'environnement anglophone dans lequel nous évoluons.

Accordement bilingue

Monsieur Rauch a soumis au directeur de l'Académie de Belleville, M Grove le « bilingual agreement » qui définit le curriculum croisé entre nos programmes respectifs, l'administration des classes bilingues et les termes de l'accord entre nos deux écoles. Celui-ci doit être signé avant la fin de l'année.

Questions d'ordre matériel et financier :

Travaux

De petits travaux ont été réalisés. La classe de Madame Hiblot a été repeinte. Le petit couloir et les portes orange ainsi qu'une autre classe doivent l'être aussi. Le crépis de la classe de Monsieur Caresmel devrait être refait.

Monsieur Rauch précise que pour les locaux dits mixtes, l'académie de Belleville Wix fait les travaux et le lycée lui rembourse la moitié étant entendu que les travaux de structure ne se font qu'avec un accord préalable formel du lycée. Les questions de sécurité ne se discutent pas. Quant aux aménagements, ils font toujours l'objet d'un accord. Par exemple, un rapport de sécurité effectué par un officier de police et commandé récemment par le lycée a été transmis au côté anglais et des recommandations immobilières ont été faites.

A la question de savoir si la cour de récréation est une partie commune, la réponse est non, l'extérieur est à l'académie. La cantine est une partie commune.

Coopérative

Madame Huteau présente les comptes des deux comptes de coopérative.

Monsieur Rauch fait remarquer qu'à l'heure actuelle il y a très peu de dépenses sur ce compte. Mme Zurbach explique que les parents APL ne souhaitent pas que des dépenses pédagogiques soient prises sur ce compte. Du coup des sommes importantes s'y trouvent (12 400€ sur chaque compte) et ne sont pas utilisées (sauf pour l'aide aux classes de découverte) alors qu'elles proviennent de dons faits par l'ensemble des parents de l'école qui participent aux activités organisées par les associations de parents d'élèves. M Rauch précise que la coopérative peut faire un don fléché à l'école après accord commun comme le fait Wix Loisirs afin d'utiliser ces fonds pour des actions ponctuelles (ex jardinage, évènement exceptionnel, venue de scientifiques etc..).

Si une Charity /Amicale se crée celle-ci devra présenter une demande de convention avec le lycée. Il ajoute que, parce qu'il autorise ces organisations, le lycée doit recevoir chaque année un procès-verbal avec compte rendu moral et compte rendu financier. Celui-ci doit être donné au conseil d'établissement du lycée. Au-delà, les modalités appartiennent aux parents organisateurs.

A la question de savoir si l'actif du compte de la coopérative pourra être transféré sur celui de l'amicale, Monsieur Rauch répond qu'il faudra examiner les statuts pour déterminer qui est dépositaire des soldes et en référer au bureau directeur.

La même question pourrait être posée pour les classes découvertes qui est subventionnée par la vente de viennoiseries le vendredi.

A la question de déterminer l'utilisation des actifs de la coopérative, Monsieur Rauch précise que toute activité sur temps scolaire est financée par le lycée et que l'école ne demandera pas aux parents de

participation financière pour ces activités. Madame Righetta demande confirmation que les dépenses pédagogiques doivent être prises sur le budget du lycée. Mme Zurbach rappelle que dans les autres annexes les amicales/charity participent aux activités pédagogiques sous la forme de dons fléchés comme expliqué plus haut.

Monsieur Rauch se demande à quoi serviront les fonds de la coopérative et de l'amicale. Madame Marzo est pour l'aide à une dépense pédagogique si celle-ci reste mesurée.

Madame Huteau demande si l'argent de la coopérative pourra être utilisé pour la semaine des arts. Monsieur Rauch répond positivement. De la même façon que le lycée a fait une levée de fonds avec un don fléché, la coopérative pourrait de la même façon faire le choix d'un don à l'établissement. Il ajoute que si la semaine est sur le temps scolaire, le lycée participera aux dépenses sans problème. L'aide des associations de parents d'élève est très importante mais le lycée peut tout à fait financer des activités extraordinaires comme il l'a fait très généreusement pour nos spectacles au Cadogan Hall.

Cantine

Madame Marzo qui a participé à la commission cantine avec Madame Mc Carthy qui est absente ce jour, donne un bilan très positif de sa visite avec de tous petits ajustements à demander tels que le repositionnement des PAI dans l'enceinte de la cuisine, la suppression des os de poulets dans les repas. Madame Zurbach ajoute, après lecture du rapport de Monsieur Nicolas Meunier, le besoin de s'assurer que les enfants ont accès aux fruits et propose la fermeture du service à 13h20 de façon à ce que les grands puissent se resservir s'ils ont encore faim.

Wix loisirs

Madame Long annonce que la campagne d'inscription se fera à partir du dimanche 25 mars. La transformation en « charity » se poursuit et devrait donner leur à la signature d'une convention avec l'école anglaise. Malgré des problèmes techniques, elle a bon espoir que les nouveaux statuts soient opérationnels pour le mois de septembre prochain.

Wix loisirs proposera de nouveaux ateliers et a des projets pour l'année prochaine comme un breakfast club, une étude jusqu'à 18h ou le CNED et compte ouvrir sa porte aux enfants de Belleville wix. Elle proposera aussi des activités pendant les vacances pour ceux qui ne partent pas et peut-être pour belleville wix academy.

Monsieur Rauch précise qu'en ce qui concerne l'utilisation des locaux, il faut demander l'autorisation préalable au propriétaire, ce qui implique la signature d'une convention avec Belleville Wix Academy. Madame Long l'a prévu.

Madame Marzo demande si on pourra avoir les statuts quand ils seront rédigés. La réponse est positive. Monsieur Rauch rappelle qu'il faut rendre un état annuel au lycée. Madame Long précise que Wix loisirs est considéré aujourd'hui comme une charity et qu'il y a donc continuité.

3. Questions des parents :

Sortie du mercredi midi

Madame Cutillo et Madame Marzo soulèvent le problème de la sortie du mercredi midi des enfants en section française. Madame Zurbach indique qu'il devrait être possible d'indiquer clairement quels sont les horaires de sortie des enfants qui ne mangent pas à la cantine (12h30) et de ceux qui y mangent (13h15) ainsi que de demander à un personnel d'être présent à la grille d'entrée ou au bureau afin d'ouvrir aux parents qui sonnent et de surveiller les enfants qui sortent.

Panneau :

Madame Marzo repose la question déjà soulevée au conseil précédent de l'affichage des informations relatives aux associations, affichage réglementaire en France, mais supprimé à Wix depuis le retrait des panneaux par l'école anglaise pour élargir l'entrée. Monsieur Rauch envisage la possibilité d'en ficher un dans le sol. La commande sera passée par le lycée.

Frais de scolarité

Madame Righezza pose la question de savoir si le lycée a bien pris en compte non seulement les 15h, mais aussi les 30h offertes par l'Etat britannique aux enfants de moins de 5 ans sous certaines conditions. Monsieur Rauch répond par l'affirmative. Madame Marzo pose la question de savoir si le lycée a finalement réussi à s'inscrire à la liste des établissements bénéficiaires du nouveau crédit d'impôt qui donne accès à une réduction de 20% des frais de scolarité aux familles répondant à certaines conditions. Elle demande encore si les « childcare vouchers » sont ou non valides pour le paiement des frais de scolarité du lycée. Elle souhaiterait que le lycée fasse une liste accessible aux parents des réductions existantes disponibles. Monsieur Rauch promet de se renseigner.

Elèves à besoin particuliers

Madame Marzo pose la question de savoir comment les associations peuvent aider à une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers. Madame Zurbach explique que les cas d'enfants sont examinés en équipe éducative regroupant médecin scolaire, enseignant, direction, parents et toute personne concernée par une aide à l'enfant. Dans le cas où le besoin d'une aide individuelle est nécessaire (AVS par ex) l'association des AVS de Londres peut aider ainsi que ACE qui a vocation à aider financièrement les familles pour faire face aux dépenses relatives à l'embauche d'une AVS lorsqu'ils rencontrent des difficultés financières.

Monsieur Rauch indique que le Lycée peut mentionner les deux associations et l'aide financière que celles-ci peuvent parfois apporter s'il est sollicité pour aider les familles.

Création d'une amicale

Monsieur Billiard arrivé en fin de conseil d'école et mandaté par le bureau de l'amicale récemment créée justifie la création d'une amicale par souci de transparence des comptes. Mme Huteau qui gère les comptes de la coopérative répond que ceux-ci sont à la disposition de tous les parents ainsi que les factures et tickets. Il y a par ailleurs comme l'a précisé M Rauch très peu de mouvement sur ces comptes. Monsieur Rauch s'interroge sur la nécessité pour l'amicale d'avoir un statut de 'charity'. Il rappelle que la coopérative a des statuts et que la mise en œuvre de sa dissolution pourra se faire par son bureau en fonction de ses statuts. L'amicale devra, quant à elle, rendre des comptes au lycée tous les ans comme indiqué supra.

La séance est levée à 18h10.